

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 87 (1969)
Heft: 18: Generalversammlung SIA Montreux 9.-11.5.1969

Artikel: Aménagement hydroélectrique Hongrin-Léman
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-70674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

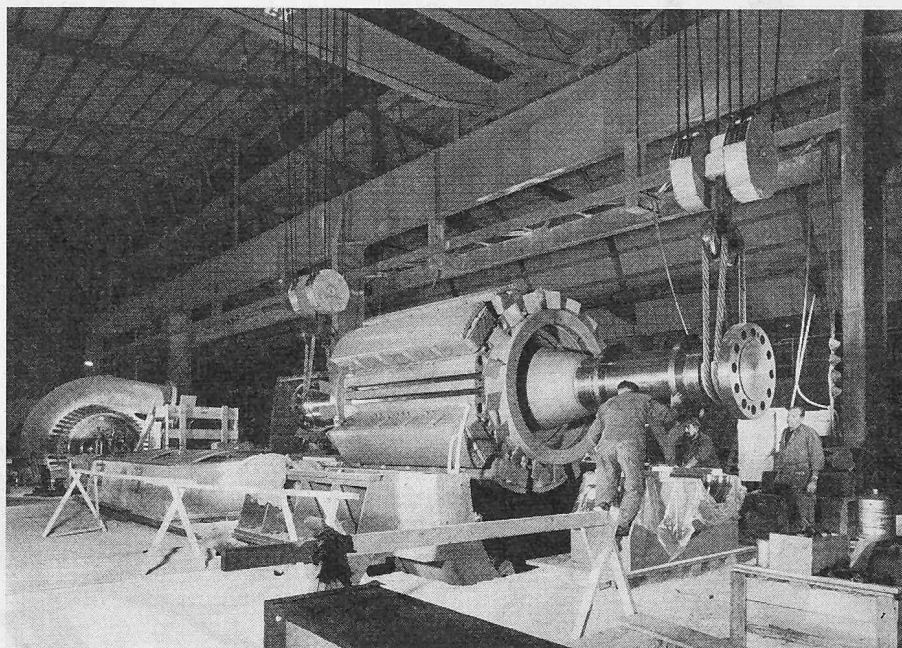
Download PDF: 01.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La concession pour l'utilisation des forces motrices de l'Hongrin, de la Torneresse et de l'Eau Froide, tous trois affluents de la rive gauche de la Sarine, a été demandée par la Compagnie d'Etudes de Travaux Publics SA, en septembre 1944. Cette concession a finalement été accordée en mars 1963, à la Société des Forces Motrices Hongrin-Léman, qui comprenait à l'origine la Compagnie Vaudoise d'Electricité, les Entreprises Electriques Fribourgoises, la Société Romande d'Electricité et la Commune de Lausanne. Les travaux ont débuté dès ce moment. En 1968, enfin, l'Energie de l'Ouest-Suisse SA est entrée comme 5e partenaire dans la société. Tel est l'historique général de l'ouvrage.

L'aménagement intéresse un bassin versant de 91 km², dispose d'un volume d'eau annuel moyen de 102 Mio m³, dont la moitié environ provient de huit prises d'eau reliées au bassin d'accumulation par 20 km de galeries d'adduction. Deux barrages en béton, d'un volume total de 355 000 m³, et d'une hauteur de 125 m et 90 m, créent dans la vallée de l'Hongrin une retenue de 53 Mio m³. La chute brute entre le bassin supérieur d'accumulation et le lac Léman est de 883 m. L'installation de chute comporte une galerie de 8 km de longueur et un puits blindé qui aboutit à la centrale de Vevy.

Cette centrale, conçue initialement pour turbiner au fil des meilleures heures de l'année, les 203 GWh disponibles grâce aux apports naturels, s'équipe finalement avec



Usine Hongrin-Léman, centrale de Vevy

une puissance de 240 MW, répartie en 4 groupes. Outre l'équipement traditionnel — turbine Pelton double, alternateur et accessoires — chaque groupe comporte une pompe de même puissance qui permet, pendant les heures de faible demande d'énergie, d'utiliser les surplus du réseau et principalement ceux de la centrale thermique de Vouvry, pour refouler l'eau du lac

Léman dans le bassin d'accumulation. Les 4 groupes, dont 2 seront mis en service cette année, et les 2 autres en 1970 et 1971, seront susceptibles de fournir ainsi, outre les 203 GWh des apports naturels, 536 GWh d'appoint aux heures de forte demande, assurant ainsi une fonction régulatrice qui sera de plus en plus appréciée.

La centrale gazière d'Aigle

DK 662.764.013.5

Par **Ch. Dutoit**, ing., SIA, Sous-directeur de la compagnie industrielle et commerciale du gaz, Vevey

Architecte: Max Reymond; Ingénieur: Bureau d'Etudes A. Jaquet; Collaborateurs associés: P. Bernoux, M. Cherbuin, J. Frund

La centrale gazière d'Aigle est l'un des plus récents ouvrages industriels construits dans l'est vaudois. Elle marque la rupture complète entre des procédés de fabrication plus que centenaires et les méthodes nouvelles faisant appel à toutes les disciplines modernes de la technique.

Ce sont au premier chef des considérations d'ordre technico-économiques, ainsi que des avantages particuliers d'exploitation qui déterminèrent le lieu actuel de l'implantation de ce complexe industriel. La proximité d'une raffinerie de pétrole constituait à elle seule déjà un facteur déterminant.

La centrale d'Aigle, fig. 1, présente ceci de particulier qu'elle a été bâtie entièrement à neuf, et distante de 25 km de l'ancienne usine de production située à Vevey. Il fallut donc penser le problème dans sa structure la plus fondamentale et y greffer les raccordements d'une importante distribution de gaz.

La centrale prévue pour pouvoir produire au départ jusqu'à 100 000 Nm³ par jour de gaz de ville à 4200 kcal/Nm³ comporte un stockage d'hydrocarbures, la production par craquage, la compression, un important centre de commande et de télétransmissions pour le transport du gaz, ainsi que des services accessoires tels qu'atelier de réparations, dépôts, vestiaires, réfectoires.

Nous ne nous attarderons pas à la description de cette centrale, mais nous aimerions cependant signaler quelques particularités intéressantes tels que l'approvisionnement direct par tuyau-

teries à partir de la raffinerie toute proche, gazomètre à guidage hélicoïdal (le premier en Suisse de cette importance), calottes des réservoirs d'essence exemptes d'air et pertes par évaporation totalement éliminées, centre de télémessure et télécommande entièrement électronique, ainsi qu'un système de flottation dans le bassin de rétention des réservoirs imaginé pour éviter la pollution de la nappe phréatique.

Fig. 1. Vue de la centrale gazière d'Aigle

